Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **75 (1939)**

Heft 32

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 32 16 SEPTEMBRE 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Septembre 39. — Les apprentis de commerce.* — VAUD : *Musée scolaire. — A bon entendeur, salut ! — Places au concours. — Information.* — NEUCHATEL : *Le problème du stage. — Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *Le « Journal des Parents ». — Exposition nationale.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : HENRY VALLOTTON, président du Conseil national : *Discours prononcé à la séance de clôture de la Semaine pédagogique.* — LOUIS DUMAS : *Des mots qu'il fallait dire.* — E. GRAUWILLER, trad. A. L. : *Saline ; le sel de cuisine (Tableaux scolaires suisses).* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

L'Educateur *adresse un salut tout particulier aux instituteurs mobilisés, leur souhaitant le courage nécessaire pour supporter les difficultés qui les attendent. De lourdes tâches seront aussi imposées à ceux qui ne sont pas sous les drapeaux. Le corps enseignant romand, le corps enseignant suisse fera son devoir, tout son devoir.*

Malgré le désarroi de l'heure, nous espérons pouvoir continuer normalement la publication du journal.

SEPTEMBRE 39

L'irréparable s'est produit. La guerre est là et pourtant nos esprits, nos cœurs ont peine à concevoir la réalité de la catastrophe.

Depuis des années, la guerre s'approchait de nous : A pas lents d'abord, avec des feintes et des haltes, puis, ces derniers mois, précipitant sa marche.

Depuis des années, les événements se sont succédé avec une logique implacable. Les appuis donnés aux puissances de proie, l'indulgence bienveillante qu'on montrait devant leurs coups de force ont permis et favorisé l'actuelle boucherie. C'est maintenant seulement que les yeux s'ouvrent. Il y a peu de semaines que les milliards tchèques étaient livrés à ceux qu'on savait devoir déchaîner le carnage.

Il manquait un (*à suivre*) aux lignes que vos rédacteurs vous écrivaient après le dépeçage de la Tchécoslovaquie : vous l'avez aujourd'hui.

A tous ceux qui luttent contre l'établissement en Europe d'un régime de sang nous adressons nos vœux les plus fervents.

A tous ceux qui souffrent, et d'où qu'ils soient, nous offrons notre immense pitié.

A tout le peuple suisse nous souhaitons le courage nécessaire. Il en faudra pour tous : aux soldats en campagne, aux hommes à leur travail, aux femmes à leur foyer ou à l'usine ; il en faudra aussi à nos gosses.

Que nous tous, maîtres et maîtresses d'école, fassions que nos « petits » n'aient pas trop à souffrir dans leurs corps et dans leurs âmes de la folie des grands. Nous devons monter la garde autour de l'enfance qui nous est confiée. C'est là notre premier et notre plus grand devoir.

Il en est un second :

Souvenez-vous de 1914 ; de la psychose de guerre, du déchaînement des passions, des fausses nouvelles, des communiqués tendancieux, de l'aveuglement quasi général.

Méfiez-vous du bourrage de crâne d'où qu'il vienne. Tâchez de rester des esprits libres parmi tous les esprits disposés à se mettre sous tutelle.

C'est seulement avec des hommes libres qu'une humanité nouvelle pourra se constituer.

Les Rédacteurs.

LES APPRENTIS DE COMMERCE

Au début de juin, le Comité central de la Société suisse des Commerçants a envoyé aux Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève la lettre suivante :

« ...Nous prenons la liberté d'attirer votre bienveillante attention sur le fait suivant :

» Les commissions de notre société chargées de l'organisation des examens de fin d'apprentissage pour employés de commerce — ainsi que des examens de vendeuses — constatent régulièrement avec regret que la connaissance de la langue maternelle laisse notablement à désirer chez une proportion importante des jeunes gens affrontant ces épreuves.

» Les candidats aux diplômes en question suivent durant leur stage pratique les cours des écoles complémentaires. Cependant, les heures d'enseignement obligatoire étant très restreintes, il est impossible aux écoles dont il s'agit de combler les lacunes d'un enseignement donné pendant plusieurs années dans les écoles publiques.

» Lors d'une récente séance, il a été demandé que notre société intervienne auprès des Départements cantonaux de l'Instruction publique et qu'elle prie ces autorités de recourir aux mesures oppor-

tunes afin que les directions des écoles primaires et secondaires accordent une plus grande attention à l'enseignement de la langue maternelle.

« Nous vous communiquons volontiers ce désir et vous prions de croire, etc... »

La réaction fut diverse.

Le Chef du Département vaudois se contenta de prendre acte des critiques formulées ci-dessus en faisant remarquer « qu'elles paraissent devoir être adressées aux écoles de la Suisse allemande plus qu'à celles de la Suisse romande où l'étude du français est au centre de l'enseignement et dispose d'un nombre d'heures très suffisant ».

« ...La situation que vous me signalez, répond le conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève, est bien connue de mon Département. La plupart de ses causes échappent à notre intervention. En effet, le français que les élèves parlent en dehors de l'école sous l'influence du cinéma ou d'une fort mauvaise « littérature » est loin d'être excellent. L'attention des élèves est moins soutenue que jamais, l'agitation de la vie contemporaine y est pour beaucoup. Enfin, on ne saurait se dissimuler que les bons élèves continuent leurs études et que, sauf quelques rares exceptions, ce ne sont que les plus médiocres d'entre eux qui la plupart du temps n'ont pas même pu terminer régulièrement l'enseignement primaire et passer dans les classes secondaires inférieures, qui entrent en apprentissage commercial.

» Il ne saurait être question que les « directions des écoles primaires et secondaires accordent une plus grande attention à l'enseignement de la langue maternelle. Cet enseignement est l'objet de tous leurs soins. Un très gros effort est fait continuellement dans ce domaine, mais les résultats ne se feront sentir qu'à la longue.

» Je tiens encore à ajouter que nous avons décidé, il y a un certain temps, d'augmenter le nombre d'heures de français dans l'enseignement complémentaire de première année. »

Le problème est étudié plus à fond par le Chef du Département neuchâtelois. Tout d'abord, il montre, en citant le programme d'enseignement pour les écoles enfantine et primaire, toute l'importance donnée à l'enseignement du français, qui a la part prépondérante dans le programme scolaire. Une nouvelle méthode d'enseignement de la langue maternelle et divers manuels sont actuellement en préparation. En outre il serait utile de connaître la nature des lacunes pour pouvoir y remédier.

Et il conclut : « Nous ne croyons pas qu'il soit équitable d'incriminer uniquement l'école de toutes les lacunes constatées chez les jeunes gens et même chez certains adultes dans l'expression de la langue parlée et écrite. L'école fait tout ce qu'elle peut, mais

elle ne peut pas tout faire. L'influence du milieu demeure considérable, de même que celle des lectures et des conversations.

« Il est évident que si nos enfants et nos jeunes gens n'entendaient et ne lisaient que du français correct, ils parleraient et ils écriraient mieux ; malheureusement, ce n'est pas le cas.

» A cela s'ajoutent une certaine indifférence, nous dirions même un laisser-aller et une dispersion de l'esprit qui sont, hélas, trop fréquents. La jeunesse d'aujourd'hui, attirée par les manifestations extérieures de toutes natures, est sans doute plus distraite et ne possède pas à un degré suffisant le goût de la besogne bien faite. Dans ce domaine aussi l'école intervient par tous les moyens dont elle dispose, mais son influence est limitée ». *(A suivre.)*

VAUD

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Le corps enseignant vaudois a reçu durant l'été le nouveau catalogue du Musée scolaire cantonal, nomenclature du matériel d'enseignement à la disposition des écoles enfantines, primaires, primaires supérieures, ménagères et secondaires.

Ce catalogue, préparé par les soins de M. A. Chessex, directeur du Musée, remplace celui de 1928 et les nombreux suppléments parus depuis lors. Il apporte une innovation heureuse : celle de classer les inépuisables moyens d'enseignement que contient notre musée non plus à l'aide de multiples lettres et chiffres, mais simplement selon un système décimal. Un rapide coup d'œil aux deux catalogues, l'ancien et le nouveau, vous convaincra sans peine de la supériorité de la classification actuelle sur celle employée précédemment. Elle est plus claire et plus pratique.

D'autre part, le Musée scolaire s'est enrichi de nouveaux tableaux, diapositifs, vues pour l'épiscope, etc. Il compte actuellement 2754 tableaux muraux, 698 boîtes de diapositifs, 190 séries de vues pour l'épiscope et 95 séries de vues sur pellicules. Ne voilà-t-il pas de quoi satisfaire les plus exigeants ? De plus, le directeur du Musée s'est préoccupé non seulement d'augmenter le nombre des collections, mais, par un travail de patience et de longue haleine, il a tout revu, tout classé à nouveau, groupé mieux, supprimé ce qui n'avait plus de valeur ou était trop vieux.

Le matériel d'enseignement est prêté pendant toute l'année, sauf en juillet et août et durant les congés de fin d'année. Un règlement, placé en tête du catalogue, fixe la manière dont les prêts sont consentis. Il attire tout spécialement l'attention du corps enseignant sur le soin à apporter aux objets prêtés, les dégâts éventuels étant mis à la charge des emprunteurs.

La S. P. V. versant chaque année un subside au Musée scolaire, nous nous faisons un devoir, chers collègues, de vous recommander d'utiliser le plus souvent possible les riches collections qui vous sont offertes. Ed. B.

A BON ENTENDEUR, SALUT !

« La sous-commission pour la gestion du Département de l'Instruction publique souligne le manque de goût dans la décoration de certaines classes ; elle sait que les crédits dont on dispose ne permettent pas l'achat de tableaux de grands maîtres, mais il lui semble que de belles photographies de notre pays remplaceraient avantageusement et sans grands frais les quelques affreuses chromolithographies qu'elle a parfois découvertes. Il n'est jamais trop tôt pour développer chez l'enfant l'amour du vrai et du beau. »

Les journaux.

A quoi le *Droit du Peuple* ajoute :

« En guise de décorations, on est resté dans bien des classes de la campagne aux images de la « mob » ou à des sortes de réclames pour les produits du pays. Et pourtant, il suffit de visiter la section « Notre peuple » de l'Exposition nationale pour se rendre compte de ce qu'on peut faire au moyen de photos agrandies. Nous pensons avec la commission qu'il n'est jamais trop tard pour éveiller et développer chez les enfants le goût des belles choses et l'amour du vrai et du beau. Le Conseil d'Etat pourrait dans ce domaine s'inspirer de ce qui a été fait au collège des Croix-Rouges, à Lausanne. »

Ainsi soit-il ! Ed. B.

PLACES AU CONCOURS

Pully : Maîtresse enfantine.
Vallamand-Mur-Montmagny : Maîtresse d'ouvrage (19 sept.).
Montmagny : Instituteur.
Rances : Institutrice (22 septembre).
Moiry : Instituteur.
Lausanne : Maîtresse ménagère prim. sup. (26 sept.).

INFORMATION

La Société évangélique d'éducation du canton de Vaud, qui avait fixé aux 23 et 24 septembre la célébration du cinquantenaire de sa fondation, renvoie cette manifestation à des temps meilleurs.

Elle espère toutefois pouvoir organiser sa séance ordinaire d'automne.

NEUCHATEL

LE PROBLÈME DU STAGE

Revenons aux propositions du Comité central concernant l'organisation du stage, qui ont fait l'objet de notre chronique du 22 août.

Un fait est indéniable ; c'est l'insuffisance de la préparation des candidats au brevet pour l'enseignement primaire neuchâtelois. Depuis une trentaine d'années, la S. P. N. ne cesse de se plaindre de ce regrettable état de choses qui est la conséquence de la trop courte durée des études et des facilités trop nombreuses introduites dans le régime des examens.

Il y a d'abord des lacunes dans le domaine des connaissances générales. Nous pourrions, à cet égard, relever plus d'un fait aussi affligeant que significatif. A titre d'exemple, citons au moins un cas invoqué dans la discussion du C. C. Il concerne un jeune remplaçant qui, dans une petite lettre, avait réussi à glisser plusieurs monstruosités orthographiques.

Quant au côté pratique, n'en parlons que pour mémoire. Les quelques leçons données par les candidats constituent un bien pauvre bagage pour affronter l'enseignement proprement dit. La direction d'une classe embrasse une foule d'autres éléments qu'on laisse dans l'ombre. Il ne faut pas s'étonner dès lors que nombre de nos jeunes pédagogues aient parfois bien de la peine à prendre en mains le gouvernail de leur classe. Combien s'enliseraient sans le secours de l'inspecteur !

Et l'on ne sortira de ce marasme que le jour où l'on voudra bien réorganiser les études pédagogiques dans le sens d'une prolongation. Nos écoles normales, dans l'espace de trois ans, donnent tout ce qu'on peut en attendre. Inutile de leur demander davantage.

Dans nombre de branches de l'artisanat, la durée de l'apprentissage est de quatre ans. Il n'est pas logique d'admettre que la préparation d'un instituteur exige moins de temps que celle d'un serrurier ou d'un marmiton. En attendant qu'on ait une meilleure conception des nécessités de l'enseignement, le stage, tel que le préconise le C. C. comblera dans une faible mesure l'énorme lacune qui afflige la préparation pratique de nos futurs maîtres.

Trois mois de stage ne permettront pas de remédier à la situation ; le déficit est trop grand, et notre comité admet cette solution comme un premier pas vers une étape de plus d'envergure comportant notamment une plus longue période et le principe de l'obligation.

L'essai à tenter n'est pas inédit. Des expériences ont été faites dans quelques classes du Val-de-Ruz et des Montagnes, sous la direction de M. Bonny, inspecteur ; elles ont donné des résultats satisfaisants. On les renouvellera simplement sur une plus grande échelle

qui permettra le recrutement de la volée annuelle des élèves auxquels a été décerné le brevet de connaissances. Les dispositions générales concernant le stage pratique (Règlement, art. 184, revision du 15 octobre 1935) resteront naturellement en vigueur. Le C. C. propose quelques modalités nouvelles d'application.

En raison surtout des difficultés d'organisation résultant du plus grand nombre de candidats, le stage restera facultatif. Les mesures d'organisation, la surveillance de l'activité des stagiaires, le contrôle de leurs travaux constitueront un surcroît de besogne d'une certaine importance. Si l'on veut en trois mois obtenir des résultats avantageux, les stagiaires devront être suivis de très près. Nos inspecteurs pourront-ils concilier ces nouvelles obligations avec leur tâche très lourde ? C'est ce que l'expérience montrera. N'oublions pas que l'un des inspecteurs est en même temps secrétaire du Département de l'Instruction publique. Cet arrangement étant provisoire, nous voulons espérer que, si l'extension du stage ou toute autre nécessité de l'enseignement l'exige, on pourra en revenir à l'ancien régime de deux inspecteurs proprement dits.

Les dispositions de l'alinéa 5, art. 184, resteront en vigueur aussi, c'est-à-dire qu'un trimestre équivaudra à un mois d'enseignement effectif, soit à un tiers de sa durée, et il en sera tenu compte au moment de l'inscription pour l'examen du brevet pédagogique. On sait qu'il faut avoir enseigné au minimum pendant une année pour se présenter au dit examen. *(A suivre.)*

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Les événements actuels n'ont pas changé l'organisation de notre institution et nos locaux sont ouverts, comme prévu, chaque samedi, dès le début de septembre. M. M.

INFORMATIONS

LE JOURNAL DES PARENTS

Quand, en 1928, la Société pédagogique romande vota, au congrès de Porrentruy, les conclusions du rapport sur « L'école, la famille et les pouvoirs publics » beaucoup de membres du corps enseignant actuel étaient encore élèves primaires ou secondaires. Il n'est donc pas inutile de revenir sur ces débats.

Le manque de collaboration entre la Famille et l'Ecole se fait encore cruellement sentir quoiqu'il ait par endroits légèrement diminué. Une conjugaison des efforts est plus indispensable que jamais.

L'insigne de l'Exposition de Zurich (une aile et quatre cercles enchâssés l'un dans l'autre) fait appel à un envol, à une élévation vers la cime du progrès et de l'Idéal ; il insiste pour la nécessité d'une collaboration entre l'agriculture, le commerce, la grande industrie et l'artisanat. C'est un symbole qui vaut aussi pour l'éducation et les quatre institutions qui en sont chargées. L'envol, le corps enseignant le possède. Beaucoup de parents le recherchent. Mais la cime vers laquelle on s'avance n'est pas toujours la même, les moyens eux-mêmes diffèrent, les points de contact sont trop rares et superficiels. Or, le congrès de Porrentruy a voté une conclusion qui fut suivie de réalisation : le *Journal des parents*. Edité par Pro Juventute, il a pour parrains Pro Familia et surtout la Société pédagogique romande. Son comité de rédaction (le même que celui de l'*Ecolier romand*) ne comprend que des femmes et des hommes d'école. Le président du Comité romand en fait partie de droit. Le rédacteur, après avoir été membre actif longtemps, est encore « honoraire » de la section de Lausanne. C'est dire que cette œuvre est la nôtre. Le sait-on assez ? Chaque membre de la S. P. R. a-t-il compris l'utilité d'une telle revue ? A-t-il contribué à sa prospérité en s'abonnant, en lui écrivant des articles et en contribuant à sa diffusion ? Le fait que le *Journal des parents* a de la peine à maintenir sa position prouve le contraire. Pourtant ceux qui le connaissent le louent, le considèrent comme un heureux trait d'union entre l'Ecole et la Famille. Dans sa récente séance annuelle, le Comité romand de rédaction n'a émis aucune critique à son sujet.

Le prix de l'abonnement annuel (3 fr. 50 pour douze numéros de 16 pages) est fort bas. Une augmentation du nombre des abonnés permettrait d'enrichir cette publication, d'atteindre d'autres milieux. L'éducation de notre jeunesse romande et, par conséquent, l'école auraient tout à y gagner.

Cette revue d'éducation peut être lue avec grand profit par les éducateurs de profession eux-mêmes. J. L.

EXPOSITION NATIONALE

L'Exposition, fermée provisoirement pendant les journées de mobilisation, vient de rouvrir ses portes. Sa visite est maintenant tout particulièrement attrayante pour les écoles, l'affluence n'étant plus aussi grande que par le passé. Par suite de la mobilisation, les guides fournis par le corps enseignant zurichois sont en nombre très restreint. Nous prions donc les instituteurs de bien vouloir annoncer leur visite à l'avance.

COLLÈGUES : Favorisez les maisons qui, par les annonces qu'ils y font, soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. HENRY VALLOTTON, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Mesdames,
Messieurs,

Il est peu de vocations où les difficultés soient aussi nombreuses et la grandeur aussi certaine que la vocation du pédagogue.

Difficultés : elles proviennent de l'élève à qui l'on ne saurait demander décemment d'être toujours attentif, studieux, bien luné.

Elles proviennent aussi de la classe où l'indiscipline d'un seul élève résonne comme dans une boîte sonore et se multiplie avec une déconcertante rapidité. Ces petits démons, originairement cruels, semblent prendre un malin plaisir à pincer les nerfs de leur maître comme un harpiste pince savamment les cordes de son instrument.

Mais il y a mieux ! Il y a les parents, personnes singulières (dont je fais partie) qui jugent avec une étonnante sûreté les enfants des autres mais sont parfois si aveugles quant aux leurs ; ces chers parents qui soutiennent volontiers l'instituteur dans ses conflits avec d'autres parents mais le jugent si sévèrement quand il est en conflit avec *leurs* enfants.

Ce n'est pas tout : il y a les autorités scolaires qui n'ont pas toujours l'expérience désirable. Il y a surtout sa Majesté le Programme Scolaire sacro-saint, qui veut que de 8 à 9 h. on fasse de la composition et de 9 à 10 h. de l'arithmétique, alors que maître et élèves seraient parfois si heureux de poursuivre une première heure passionnante de composition.

Oui, difficultés multiples, dont certains ne tiennent pas suffisamment compte lorsqu'ils jugent privilégiée la vie du pédagogue, parce qu'il ne travaille pas 8 heures chaque jour comme un ouvrier d'usine et qu'il a des vacances, — bienfaisantes et indispensables.

Mais aussi quelle grandeur dans votre tâche quotidienne !

Les parents vous confient ce qu'ils ont de plus précieux : leurs enfants. Non point pour leur enseigner seulement les langues, l'arithmétique, les sciences. Non. Mais pour les préparer moralement et socialement à la vie. Pour en faire non seulement des êtres instruits mais aussi des êtres utiles à leur famille et à leurs semblables. Et c'est là qu'est la grandeur redoutable de votre mission parmi nous ; c'est qu'on ne vous demande pas seulement d'enseigner mais aussi de former des caractères, de préparer des hommes. On vous livre pêle-mêle des enfants ; il y a là de toutes les matières : des êtres

brillants et d'autres peu doués, des cerveaux faits pour l'étude et des corps faits exclusivement pour les exercices physiques. Il y a de la belle argile et il y a du mauvais ballast.

A vous de pétrir les matières malléables ou résistantes, belles ou laides : à vous de leur donner une forme ; à vous de leur donner l'étincelle divine de la vie. Je le sais, on vous demande — sculpteurs de cerveaux — des choses très difficiles — voire des prodiges et des miracles. Mais souvent vous y parvenez, à force de patience, d'intelligence et d'énergie. Si l'on peut parler ici de sa propre expérience, — j'évoquerais avec émotion et reconnaissance les traits loyaux et rudes de mon maître d'école primaire. La mère et le maître ne sont-ils pas pour la plupart des enfants suisses les formateurs réels, les initiateurs à la vie vraie et profonde, les modeleurs de l'âme ?

Mais si, de tout temps, votre tâche fut grande, j'affirme que jamais autant qu'aujourd'hui elle ne fut aussi noble et élevée. C'est que — dans cette Europe moderne dont la carcasse craque avec des bruits inquiétants comme la charpente d'un chalet trop vieux craque dans l'orage, — les enfants vous apportent les inquiétudes de leurs parents, leur nervosité, parfois leur désespoir. Vivant dans une atmosphère lourde où les aînés ne parlent que de guerre, de ruines, de désastres, comment les enfants de 1939 ne seraient-ils pas eux aussi tourmentés, prêts à se laisser emporter par les mauvais courants ? C'est à vous qu'il appartient, Mesdames et Messieurs, de leur rendre le calme et la confiance, de les libérer de cette angoisse, de tremper leur courage pour les luttes de demain. Ces jeunes qui sont aujourd'hui de votre classe seront demain en casernes. Après-demain peut-être à la frontière. Elèves aujourd'hui, demain soldats. Les soldats vaudront ce que les élèves ont valu. A vous donc de les préparer. A vous la tâche splendide et redoutable de révéler à ces enfants la beauté de notre pays, sa richesse morale, la bonté de ses institutions. A vous de leur enseigner ce qu'est la vraie liberté, limitée par les droits des autres et par le bien de l'Etat. A vous de leur montrer à travers l'histoire si variée de notre Pays que ce qui compte ce n'est point la richesse d'un Etat, ni le nombre de ses soldats, ni le faste de ses palais, — mais son respect du droit et des engagements pris, sa pratique de la justice. A vous de leur démontrer que la valeur d'un homme n'est point dans sa fortune, dans ses titres, dans sa garde-robe, — mais dans les qualités profondes de son cœur et de son âme.

L'un des problèmes nationaux les plus urgents à résoudre est celui du rapprochement entre Confédérés. Après une étude approfondie de cette question, je suis arrivé à la conviction que si les Suisses ne se connaissent point suffisamment cela provient avant tout de leur méconnaissance des langues. Que de malentendus auraient

été évités si les Romands étaient capables d'exprimer leur opinion en Schwytzerdütsch ou si nos Confédérés alémaniques entendaient parfaitement notre langue ! Quel pas en avant vers le rapprochement, si nous pouvions lire chaque jour, en dehors de notre presse locale, un journal suisse d'une autre région, dans une autre langue ! La coexistence de nos quatre langues nationales est une source inappréciable de culture pour la Suisse. Mais elle constitue une sérieuse difficulté pour le travail en commun. C'est à vous, pédagogues, c'est aux autorités scolaires que nous demandons de réduire cet obstacle. Comment ? En accordant une place encore plus large à l'enseignement des langues et en favorisant les échanges d'écoliers entre familles des diverses régions linguistiques du pays. Ainsi vous contribuerez puissamment à rapprocher les jeunes Suisses en assurant leur union. L'union dans la diversité et dans la confiance réciproque. Non point l'unité dans le nivellement.

J'ai connu des jeunes snobs qui dissimulaient leur qualité de citoyens suisses parce qu'à leurs yeux ce n'était pas assez « chic ». Enseignez au contraire à nos élèves la fierté d'être Suisses. La fierté d'être Suisses, non pas l'orgueil de se prétendre supérieur aux autres. Un diplomate américain, en mal de courtoisie, disait un jour à un diplomate anglais : « Si je n'étais pas Américain, je voudrais être Anglais ! — L'Anglais répondit : « Et moi, si je n'étais pas Anglais, je voudrais l'être !... »

Ainsi, soyons fiers d'être Suisses, fiers d'appartenir à une petite nation forte de sa diversité, forte de six siècles et demi de foi et de liberté. Fiers d'être Suisses, mais conscients de ce qui nous manque comme Suisses et décidés à l'acquérir.

Dites encore à nos élèves le privilège qu'ils ont d'être Suisses, de vivre librement leur jeunesse dans une démocratie où la liberté d'opinion, de réunion, de presse, où toutes les libertés sont demeurées intactes. Au lieu d'être embrigadés dès l'enfance dans des formations prémilitaires ; au lieu d'être affublés d'un uniforme de parti à un âge où ils ne peuvent même comprendre ce que c'est qu'un parti ; — nos enfants s'épanouissent librement dans une atmosphère de paix et de travail qui certes est plus propice à la formation des jeunes qu'une ambiance de conquête, de violence et de haine...

Mesdames et Messieurs, voilà ce qu'on vous demande. Voilà ce qu'on attend de vous. Et cette attente ne sera pas déçue. N'avez-vous pas déjà, au cours notamment de ces deux dernières décades si agitées, si troubles, prouvé que l'on avait raison de compter sur vous ? Oui, je l'affirme, *les pédagogues suisses ont bien mérité du Pays. Ils l'ont servi avec une fidélité exemplaire. Dans les plus mauvais moments, ils ont fait tout leur devoir.*

Dans nos villages, par les clairs matins d'été, lorsque les abeilles chantent dans les tilleuls, lorsque les lézards courent sur les murs,

l'on entend, par les fenêtres ouvertes de l'école, chanter les enfants. Les vieux vignerons s'arrêtent et écoutent. Ils songent que, demain, ils ne seront plus là mais que ces enfants qui chantent auront pris leur place, dans la vigne, à la table de famille, à l'église. Car c'est à l'école que se forge la chaîne des générations. Et ces chants d'été, les mêmes depuis des décades, c'est vous qui les enseignez, c'est vous qui les entonnez... N'est-ce pas là un émouvant symbole de votre tâche envers le Pays ?

Dieu vous garde et vous guide, Mesdames et Messieurs, dans votre mission si difficile mais si grande, qui est de préparer les Suisses de demain !

HENRY VALLOTTON.

DES MOTS QU'IL FALLAIT DIRE

Après le banquet qui suivit l'assemblée générale du Lehrertag, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Louis Dumas, Secrétaire général de la F. I. A. I. Parmi les chaleureuses paroles qu'il adressa aux assistants, nous avons noté les suivantes qui furent écoutées avec émotion et longuement applaudies.

« Je vous salue au nom des 560 000 instituteurs et institutrices groupés dans la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs. Mais je vous parle aussi au nom de ceux qui n'ont plus le droit de parler : de ceux qui se cachent à Vienne, de ceux qui, de Prague, ne peuvent plus nous écrire, de ceux qui traînent une vie misérable dans le Grünewald, de tous ceux qui se sentent près de nous et dont l'esprit est aujourd'hui présent ici.

La F. I. A. I. défend le travail en commun, la paix et la liberté. Est-ce que l'éducateur peut se représenter une école sans liberté ? Est-ce qu'un enseignement sans liberté se peut concevoir ? Ce serait un dressage, et le maître ne serait plus un éducateur mais un dompteur. »

Louis DUMAS.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

SALINE

LE SEL DE CUISINE *(suite)*

4. **Un homme persévérant.** — Dans l'espoir de trouver du sel, le conseiller des mines wurtembergeois, C. Ch. F. Glenck, vint en Suisse en 1820 pour tenter des sondages et, avec ténacité, il en exécuta plusieurs :

1. Près d'Eglisau, sur les deux rives du Rhin ; 2. Près de Bienne ; 3. Près de Schleitheim ; 4. Près de Sion ; 5. Près de Porrentruy, etc.

Si l'on pense que chacun de ces forages était exécuté à une profondeur de 170 à 300 m. ce qui, avec les moyens primitifs dont on dis-

posait alors, nécessitait environ une année et demie de travail par forage et une somme de 60 000 fr., si bien que Glenck enfouit d'abord un million de francs dans ces recherches, on ne peut qu'admirer qu'il ait eu l'audace d'entreprendre un dix-septième forage près d'Oberdorf (Bâle-Campagne), tentative qui ne donna pas plus de résultat que les précédentes.

Encouragé par l'étude d'un ouvrage de géologie du professeur Peter Merian, qui croyait à l'existence d'une couche de sel sur les bords du Rhin, Glenck entreprit son dix-huitième sondage à Rothausgut, dans le voisinage de Bâle. Le 30 mai 1836, la perforatrice atteignit, à une profondeur de 450 pieds, la nappe précieuse qui devait donner à la Suisse le sel dont elle avait besoin.

A l'occasion de la fête d'inauguration, le 7 juin 1837, la station fut appelée, suivant le vœu de Glenck, Schweizerhalle (le Hall suisse). Trois générations de Glenck fonctionnèrent comme directeurs jusqu'en 1926.

5. **Comment on obtient l'eau saline à Schweizerhalle.** — Il serait facile d'obtenir le sel en creusant des galeries dans la couche qui se trouve à une profondeur de 150 à 200 m., mais on n'aurait qu'un sel impur mélangé d'argile et de gypse. C'est pour cette raison que le sel de cuisine est tiré de la masse saline par lessivage.

On procède de cette manière : Jusqu'à la base de la couche de sel on creuse un trou d'un diamètre de 60 cm. à la surface et qui va se rétrécissant. Pour qu'il ne se remplisse pas de terre ou de gravier dont la couche supérieure du sol est formée, on introduit au fur et à mesure un tuyau d'acier qui soutient les parois. Comme les couches inférieures sont imperméables, la nappe d'eau souterraine s'amasse au-dessus. Des trous percés dans le tuyau d'acier permettent à cette eau de descendre dans la couche saline. Sur le tableau scolaire, le tuyau perforé est très visible. Il faut une demi-année pour que l'eau soit complètement saturée.

L'eau saline dont le poids spécifique est plus élevé que celui de l'eau pure s'amasse au fond du puits. Un tube d'un calibre inférieur est introduit dans ce dernier et grâce à la pression de l'eau le liquide salé est amené jusqu'au niveau de la nappe souterraine, soit à 20 m. de la surface. De là, l'air comprimé l'envoie dans un récipient au haut de la tour de forage. L'air s'échappe et l'eau saline est conduite dans un des neuf immenses réservoirs qui peuvent contenir ensemble 4500 m³. Cette réserve garantit une exploitation régulière.

6. **Comment on obtient le sel de cuisine.** — *Expérience :* Procurons-nous de l'eau saline dans une droguerie. Versons-en un peu sur une plaque de verre et étendons le liquide. Si on expose cette plaque à la chaleur, l'eau s'évapore, abandonnant le sel dont on peut reconnaître au microscope et même à la loupe les cristaux caractéristiques

de forme cubique. Avec un épidiascope l'expérience peut être rendue encore plus probante en introduisant dans l'appareil au lieu d'une image un verre de montre contenant un peu d'eau. Par la chaleur de la lampe et le courant du ventilateur, l'évaporation de l'eau se fait très rapidement et la classe entière peut assister à la formation des cristaux de sel.

A Schweizerhalle l'eau salée est conduite dans de grandes chaudières rectangulaires d'environ 8 m. de large sur 20 m. de long et contenant chacune 90 m^3. On voit très bien sur l'image comment une de ces chaudières est chauffée. L'eau s'évapore et les matières minérales se déposent. Le gypse, dont l'eau saline contient toujours une certaine quantité, forme au fond une croûte épaisse qui doit être enlevée de temps à autre. Le sel se dépose ensuite. L'eau évaporée est remplacée continuellement par un nouvel apport d'eau salée et quand une quantité suffisante de sel s'est accumulée on le sort avec des pelles et on le lance sur le toit de la chaudière pour l'égoutter. Sur le tableau deux ouvriers sont précisément occupés à ce travail. Au bout de quelque temps, le sel est déposé sur les séchoirs (cristallisoirs), surfaces planes chauffées par les gaz qui se dégagent des chaufferies. Dans la longueur des séchoirs, on distingue les canaux transporteurs mus de telle sorte que le sel s'écoule vers la droite dans un canal plus large puis dans un troisième et un quatrième jusqu'au magasin. (Tout à droite sur l'image.)

Dans le magasin, le sel est réparti en diverses catégories suivant sa destination : sel de cuisine, sel fin, sel pour le bétail, sel industriel, etc. C'est toujours du chlorure de sodium (Na Cl) auquel diverses matières peuvent être incorporées.

Le *sel de cuisine* est celui qu'on obtient des séchoirs, en grains grossiers, sans autre préparation.

Le *sel fin* est du sel de cuisine traité dans des appareils spéciaux (vacuum).

Le *sel iodé*, destiné à lutter contre le goitre contient ½ gramme de iodure de potassium par quintal de sel ordinaire.

Le *sel pour le bétail* (sel groube) est du sel rendu inutilisable pour l'alimentation par l'adjonction de divers produits, par exemple d'oxyde de fer. Il est dénaturé pour des raisons fiscales, puisque dans les divers cantons le sel de cuisine est frappé d'un impôt et vendu plus cher que celui destiné au bétail ou à l'industrie.

Le *sel industriel* est livré aux fabriques pour des emplois particuliers et on le dénature par adjonction de pétrole, de suie, etc.

Le *sel pour salaisons*, utilisé par les charcutiers, est du sel de cuisine avec adjonction de nitrate de soude ($Na\ NO^3$) et de paprika.

7. **Divers.** — Les trois salines de Schweizerhalle, de Rheinfelden et de Ribourg forment depuis 1909 la Société des salines suisses du

Rhin qui possèdent ensemble 25 grandes chaudières et 3 installations pour l'évaporation par le vide, avec une production annuelle de 900 000 qm. de sel ordinaire et 250 000 qm. de sel fin. Elles emploient journellement 80 tonnes de charbon pour une production de 250 tonnes de sel.

La saline de Schweizerhalle est la plus grande et la plus parfaite. Depuis sa transformation, dans les années 1929-1931, transformation qui coûta 3 500 000 fr., elle est même la saline la plus moderne d'Europe.

La production de Schweizerhalle s'est élevée en 1837 à 10 000 quintaux, en 1862 à 100 000 qm., en 1936 à 400 000 qm. Sur son territoire ont été forés jusqu'à maintenant 22 puits dont 6 sont actuellement en exploitation. Malgré une production journalière de 25 wagons en moyenne, la couche saline est si considérable qu'elle pourra livrer du sel de cuisine pendant plusieurs siècles.

E. GRAUWILLER. *Traduction :* A. L.

Notes complémentaires. — Le monopole du sel a rapporté en 1934 :

Zurich	1 422 000 fr.	
Berne	1 341 000 fr.	
Vaud	874 000 fr.	(en 1938, plus de 1 000 000 fr.)
Zoug	62 000 fr.	
Genève	398 000 fr.	etc.

Salines de Bex. — Les mines de Bex sont des salines de montagne. Elles consistent en roc salé. Les sources qui en provenaient furent découvertes en 1554. Elles furent rachetées par le gouvernement bernois aux particuliers qui les exploitaient (1685). A l'origine on tirait le sel uniquement des sources salées et comme elles ne renferment que 2 à 3 % de sel, il fallait les soumettre d'abord à une évaporation spéciale. Au début, on faisait tomber l'eau sur de la paille, plus tard sur des fagots entassés ; l'air emportait la vapeur d'eau. L'opération se répétait plusieurs fois jusqu'à ce que la solution de plus en plus chargée de sel (23 %), pût être transportée dans les chaudières pour le salinage.

Quand la salure des sources diminua, on dessala le roc sur place en l'inondant depuis dessous, empruntant ainsi au roc la totalité de son sel. (La roche contient plus de 20 % de son poids de sel gemme.)

LES LIVRES

L'Education en Suisse, 1938-1939, XXVe année. Rédaction et administration, Pélisserie 18, Genève.

Il y a des livres qui ne sont pas assez connus et que l'on ne consulte jamais assez ! Dans ce nombre on pourrait compter l'Annuaire

de « L'Education en Suisse » qui vient de paraître en sa XXVe édition. Il suffit de relever quelques-unes des rubriques de son plan général pour en être convaincu : ainsi l'Exposition nationale de 1939 et la culture suisse ; l'orientation professionnelle par le Dr H. Heinis ; le règlement complet des examens fédéraux de maturité, etc.

Ouvert par une étude inédite de Pierre Bovet sur « L'éducation philanthropique dans la Genève de Pictet de Rochemont », le manuel se continue par une foule de renseignements sur le pays, ses institutions, ses écoles et ses instituts, privés surtout, son tourisme, sa géographie même qui en font incontestablement le *vade mecum* scolaire indispensable à qui veut chercher, et trouver classées avec ordre, par cantons, et d'après le répertoire final, les principales maisons d'éducation de chez nous.

Si l'on tient compte, en outre, que ce livre de plus de 400 pages, d'une jolie présentation, est abondamment illustré et possède nombre de vues de nos villes ou de nos paysages suisses, on ira volontiers le consulter dans les différents consulats, offices ou bureaux officiels de renseignements où il a acquis droit de cité, à moins qu'on ne veuille se le procurer à peu de frais chez le libraire.

La psychologie de la lecture, par J. E. Segers, Dr en Sciences pédagogiques. De Nederlansche Bockhandel, éditeurs, Anvers.

Depuis quelque temps, le problème de la lecture fait l'objet de recherches tant psychologiques que pédagogiques : de nombreuses expériences sur des adultes et des enfants ont été réalisées dans les laboratoires allemands et américains ; mais, en général, elles sont peu connues dans les pays de langue française.

Nous avons l'honneur de présenter au public un livre, dont l'auteur a donc été bien inspiré en consignant les résultats des recherches essentielles que les pédagogues ne sont plus en droit d'ignorer. Toutefois, son effort ne s'est pas borné à ce travail de compilation, si utile qu'il soit ; en tant qu'élève et collaborateur du Dr Decroly, il essaye d'en déduire des arguments en faveur de la méthode dite globale.

De ses propres expériences, dont l'auteur décrit avec minutie la technique et commente les résultats, il ressort que certaines modifications s'imposent au procédé global.

Le chapitre consacré à l'étude scientifique d'un essai d'application constitue un guide précieux pour ceux qui sont chargés de l'initiation à la lecture.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

•

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Winterthour Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthour

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

Autour de nous

Notes d'histoire naturelle

par **Pierre Boven.**

Un vol. in-8° broché, illustré de 63 dessins de l'auteur . . . Fr. 5.—

Que d'oiseaux on apprend à connaître en lisant ces pages et que de choses curieuses on découvre ! On suit l'auteur, captivé par ses observations précises et ses réflexions judicieuses. C'est un livre pour tout le monde, une lecture bienfaisante qui repose sans décevoir.

Le domaine des Obrets

par **Jacques-Edouard Chable.**

Un vol. in-16, broché . . . . . Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point d'échapper à la famille qui la possède depuis des générations. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec une poignante simplicité les difficultés des paysans.

Roulez tambours...!

Carnet d'un mobilisé de 1914-1915

par **Théodore Rouffy.**

Un vol. in-16 broché . . . . . Fr. 4.50

Tous les hommes qui, de 1914 à 1918, ont couvert la frontière retrouveront dans ces pages leurs souvenirs, notés au jour le jour, au milieu d'eux, par un des leurs. Dans le soldat on retrouve l'homme, c'est pourquoi ce livre est si vrai.

L'homme dans le rang

par **Robert de Traz.**

Un vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Cet ouvrage demeure un témoignage authentique de l'esprit suisse, une illustration des qualités des troupes, véritable bréviaire du soldat et de l'officier suisses, lecture bienfaisante par sa mâle franchise, émouvante par sa sincérité.

Vie et aventures du Colonel Sutter

roi de la Nouvelle-Helvétie

par **J.-P. Zollinger.**

Texte français de H. Matthey.

Un vol. in-8° broché. . . . . Fr. 5.—

C'est la biographie véridique d'un Suisse, grand colonisateur en Californie, souverain d'un domaine princier qui meurt pauvre après des aventures épiques dans le Far-West, au temps de la ruée vers l'or ; elle intéressera les compatriotes du colonel Sutter.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. Grec et A. Burhardt

LAUSANNE, 23 septembre 1939 LXXVe ANNÉE — No 33

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Nouveautés pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1938 . . . . . Fr. 5.—
Allendy, R. et **Lobstein, H.** : Le problème sexuel à l'école . » 2.90
Baardmen : L'œuvre pédagogique d'Alex Vinet . . . . . » 7.—
Berger, R. : Le croquis rapide . . . . . » 2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale . . . » 5.—
Bernard, R. : Comment on devient un homme cultivé . . . » 2.45
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques . . . . » 2.45
Chevallaz, G.: L'éducation du patriotisme, quelques réflexions » 2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de *Lecture silencieuse* . . . » 1.50
— Lire, parler, rédiger, nouv. éd. . . . . » 2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain . . . . . » 3.50
de Greef, E : Nos enfants et nous . . . . . » 3.—
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu . . . . . » 2.25
Huguenin, E. : Les enfants moralement abandonnés . . . . » 2.—
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ? . . . . . » 3.—
Meylan. L. : Les Humanités et la personne. . . . . » 6.—
Montessori, M. : L'enfant . . . . . » 3.—
Navarre, A. : Le vocabulaire des professions . . . . . » 2.10
Poriniot, L. : Individualisation et orthographe primaire . . . » 1.20
Reynier, Marg. : L'âme enfantine . . . . . » 2.90
Sauser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique . . . . . » 3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole prim. sup. » 2.75
— id 2e et 3e année » 3.40
Steckel, W. : L'éducation des parents . . . . . » 2.90
— Lettres à une mère . . . . . » 3.25
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain . . . » 1.50

Rappel :

Berger, R. : Le dessin libre . . . . . » 6.—
— La didactique du dessin . . . . . » 6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère . . . . . » 8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie . . . . . » 5.—
— Pédagogie des enfants difficiles . . . . . » 1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte broché Fr. 3.50 relié » 5.50
Meylan, L. : L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours des 50 dernières années . . . . . » 1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction . . . . . » 10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification . » 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique . . . . » 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle